

**JEUDI 22 MAI 2025**

Les Nouveautés du CCP pour 2025

Décret « simplification » du 31 décembre 2024  
PNACC 3 – Fiches mesures environnementales.  
Dernières jurisprudences.

**LES AMO,**

Type de contrats AMO et mode de passation.  
Définition de leur mission  
responsabilités engagées.

Journée organisée en partenariat par :



**Acodhesur** (Association pour la Connaissance du Droit Administratif en matière d'Hygiène, d'Environnement, Sécurité et d'Urbanisme),



**AITF** (Association des Ingénieurs et Ingénieurs en Chef Territoriaux de France),  
Contact : Jean RIBAUDEAU—Tél : 06.20.48.25.87 Mail : jeanribaudeau77@gmail.com

Intervenant : J. FOURNIER DE LAURIERE  
Animateur : J. RIBAUDEAU Ingénieur, Formateur

LIEUX DE LA FORMATION :



MNT  
**4, Rue d'Athènes - 75009 PARIS**  
01.42.47.23.45 - Métro Lignes 3 -13 -14, RER E « St Lazare » ou Ligne 12 « Trinité - d'Estienne d'Orves »

**Les Ateliers de la Commande Publique**

Sont des journées organisées en partenariat avec l'Acodhesur (organisme de formation agréé) et l'AITF. Elles ont pour buts d'apporter aux professionnels une information précise sur un thème d'actualité de la commande publique. Ces sessions de formation sont préparées et dirigées par **Jacques Fournier de Lauriere**, (ancien élève de L'ENA, Président honoraire à la Cour administrative d'appel de Paris - Chambre des Marchés Publics). Les thèmes abordés sont ouverts et choisis en fonction de l'actualité de la Commande Publique et/ou des demandes des professionnels (ingénieurs et cadres administratifs de la fonction publique territoriale). Peuvent y assister les ingénieurs en poste, les professionnels de la commande publique des collectivités et du privé, mais aussi les élus intéressés par le thème de la journée.



Coût de la journée de formation 200 Euros

Une attestation de formation sera délivrée en fin de journée.

Attention, pour des raisons de jauge, seules les 25 premières inscriptions seront retenues

Les Délégations de Service Public PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Matin

Intervenant : J. FOURNIER DE LAURIERE

Animateur : J. RIBAudeau Ingénieur, Formateur

9h00 à 9h15 Accueil, enregistrement - présences

**I - Les Nouveautés du CCP 2025**

9 h 15 Décret «de simplification » du 31 décembre 2024,  
PNACC 3 – Fiches mesures environnementales,  
Projet de loi SVE,

10 h 45 *Pause*

11 h 00 Point sur les montages complexes,  
Comment associer le foncier au contrat,  
Dernières jurisprudences.

12 h 15 : *Pause Déjeuner (Déjeuner sur place)*

Après-midi

**II Les AMO :**

13 h 45 Type de contrats AMO et mode de passation,  
Définition de leur mission,  
responsabilités engagées,

15 h 15 *Pause*

15 h 30 **Pluralité d'AMO sur un même marché,**  
AMO et MOE,  
AMO et contrôle technique.

**17 h 00 Clôture de la journée avec le Président Régional de l'AITF**

Pour chacun des points prévus au programme en cours et en fin de ces présentations, il est bien entendu prévu de répondre à toutes les questions particulières souhaitées par les présents

*Pour vous inscrire, remplir le bulletin d'inscription joint, transmettre à votre service DRH afin qu'il fasse suivre avec le règlement auprès de :*

*ACODHESUR, par mail à : [association.acodhesur@laposte.net](mailto:association.acodhesur@laposte.net)*

*Contact : Jean-Louis Joncheray - 06.22.11.47.82*

*Le règlement (200 €) est à effectuer par chèque ou par mandat administratif.*

*La maîtrise du coût de la journée est liée au fait que l'organisation est réalisée par les associations ACODHESUR et l'AITF et que la MNT accueille la formation en ses locaux.*

**RETENEZ DÈS MAINTENANT VOTRE JOURNÉE  
JEUDI 22 MAI 2025**

## Les Nouveautés du CCP 2025 Les AMO

Journées de formation pour les ingénieurs et cadres administratifs de la fonction publique territoriale

### **BULLETIN D'INSCRIPTION**

Journée Séminaire du Jeudi 22 mai 2025

**NOM (Mme, Mlle, Mr) .....** **PRENOM.....**

**FONCTION .....** **SERVICE .....**

**COLLECTIVITE .....**

**ADRESSE PROFESSIONNELLE .....**

.....

**TELEPHONE .....** **FAX.....**

**E.MAIL.....**

**ADRESSE PERSONNELLE .....**

.....

*Attention, pour des raisons de jauge, seules les 25 premières inscriptions seront retenues*

Je **soussigné( e), accepte les conditions d'inscription dont les frais de 200 €**, seront réglés  
(joindre au bulletin) :

par chèque

par mandat administratif

♦

**DATE .....** **SIGNATURE**

A retourner à : ACODHESUR par E mail : [association.acodhesur@laposte.net](mailto:association.acodhesur@laposte.net)

Contact : Jean-Louis JONCHERAY - Tél : 06.22.11.47.82

**Une attestation de formation sera délivrée à la fin de la journée**